

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 62 (1982)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Flash sur les entreprises franco-suissees

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FLASH SUR LES ENTREPRISES FRANCO-SUISSSES

Des deux côtés du Jura, les entreprises ressentent fortement la **récession économique**. Relativement prospère l'année dernière, l'économie suisse, à son tour, est maintenant touchée. Avec un taux de chômage inférieur à 0,5 %, elle occupe toutefois un rang qui, dans la conjoncture internationale peut presque être qualifié d'enviable. Sans doute, certains commentaires de la presse et des médias suisses exagèrent-ils les phénomènes de récession au vu de mesures de licenciement intervenues notamment dans l'horlogerie et dans l'industrie des machines, tout en passant sous silence l'accroissement de l'emploi de 1,3 % au cours du premier trimestre de l'année en cours (33 000 personnes). Mais les relations commerciales franco-suisse accusent un certain tassement. Ainsi – exprimées en francs suisses – les importations suisses en provenance de France au cours des six premiers mois ont diminué de 10,1 % et les exportations suisses vers la France de 2,4 %. On peut y voir les conséquences d'une récession qui se prolonge au-delà des premières craintes. La dégradation des échanges bilatéraux est un indicateur sérieux : bien qu'à l'heure actuelle il soit impossible de faire le point des conséquences de la récession au niveau des entreprises, la baisse observée dans les échanges commerciaux fait craindre une détérioration plus profonde des affaires. Sans doute, notre enquête de fin d'année sur la situation des industries suisses en France en révélera-t-elle quelques dimensions.

Malgré l'établissement, au printemps dernier, d'une étroite collaboration avec Daimler-Benz et Bührle, la société

**Adolphe Saurer** à Arbon a renforcé sa collaboration avec son ancien partenaire Iveco, filiale du groupe italien Fiat, deuxième constructeur européen de camions. En août, Saurer, constructeur suisse de véhicules utilitaires et de machines-textiles, a signé un accord avec Iveco portant sur la constitution d'une société commune de droit suisse chargée d'activités de recherche et de développement. Rappelons que la société Saurer est représentée en France par Saurer-Diedrichs SA à Bourgoin-Jallieu, dont les effectifs atteignent environ 1 200 personnes. Cette société de droit français dont la maison suisse détient environ 70 % des actions ne fabrique pas de véhicules mais des machines à tisser, dont les trois quarts sont destinés au marché d'exportation. La réorganisation de la maison-mère ne touche pas cette filiale française, qui se maintient à un niveau d'activité satisfaisant dans la conjoncture actuelle. Un « contrat de solidarité » lui permet quelques délestages d'effectifs pour adapter ses capacités de production au ralentissement de l'entrée des commandes, l'obligeant toutefois à rétablir les emplois momentanément suspendus fin 1983.

La société **Renault Holding à Zoug** en Suisse a récemment émis un emprunt mis en souscription publique (80 millions de FS sur 10 ans à 7 %). A cette occasion, elle a fourni un certain nombre d'informations concernant ses activités et ses structures. Fondée en 1960, Renault Holding a actuellement un capital-actions de 114 millions de FS, contrôlé directement ou indirectement par la Régie nationale des usines

Renault à Boulogne-Billancourt. En 1982, ce capital sera porté à 208, puis en 1983 à 314 millions de FS. Les réserves ouvertes de la société, à fin 1981, s'élevaient à 114 millions de francs suisses. Sur un capital inchangé (114 millions de FS), Renault Holding avait versé 42 millions de dividendes en 1977, 43 millions en 1978, 33 millions en 1979, 35 millions en 1980 et 30 millions en 1981. Cette dégradation de 37 à 26 % du bénéfice distribué témoigne sans doute de l'aggravation des conditions du marché intervenue dans la plupart des pays. La Société Renault Holding détient la totalité des actions de Renault Suisse SA (20 200 véhicules vendus en 1981, 6,9 % du marché) ; elle est d'autre part actionnaire à hauteur de 40 % de la Deutsche Renault à Cologne (100 800 véhicules, 4,3 % du marché), de Renault UK à Londres (72 000 véhicules, 4,8 %), de Renault Nederland à Amsterdam (31 800 véhicules, 8,2 %). Par ailleurs, Renault Holding détient 46,4 % du capital d'American Motors appartenant à Renault, 5,6 % de Volvo Cars, ainsi que 80 % d'Europcar Holding (Royaume-Uni), qui contrôle Godfrey Davis, le plus grand loueur britannique de voitures. Enfin, Renault Holding détient la totalité des actions de Renault Finance SA à Lausanne, société de caractère bancaire ne faisant pas appel à l'épargne, chargée du financement des participations internationales de la Régie. Fin 1981, le total du bilan de Renault Holding se montait à 2,67 milliards de FS et celui de Renault Finance à 4,056 milliards de FS. Renault Finance est de loin la plus importante société financière de Suisse. Au total, l'essentiel de l'ossature financière et de l'infrastructure exécutive de la Régie nationale a ses quartiers en Suisse.

## En bref...

Des négociations ont eu lieu les 8 et 9 juillet 1982 à Paris pour modifier la **convention franco-suisse en vue d'éviter les doubles impositions de 1966/1969**. Ces négociations ont permis d'aboutir à un large accord sur la notion de domicile des personnes physiques, sur l'imposition des intérêts, celle des gains en capital et celle des salaires des travailleurs frontaliers, ainsi que sur l'échange de renseignements.

En revanche, un accord n'a pas encore pu être trouvé concernant les modalités d'imposition de la fortune (un tel accord est nécessaire en raison de l'introduction en France d'un impôt sur les grandes fortunes).

Les négociations se poursuivent et devraient aboutir d'ici la fin du mois d'octobre 1982.